L'EXPRESSION DE LA COULEUR DANS LES TEXTES LITTÉRAIRES LATINS DU XII° SIÈCLE :

CONTRIBUTION AU LEXIQUE ET ÉLÉMENTS D'UN IMAGINAIRE

PAR

SYLVIE FAYET

INTRODUCTION

Le domaine de la couleur au Moyen Age fait depuis longtemps l'objet de recherches techniques intéressant divers aspects de l'histoire et portant sur la fabrication des pigments et agents tinctoriaux et leur utilisation. Le développement d'une approche anthropologique a motivé un double regain d'intérêt. En premier lieu, les recherches se portent sur la place qu'assignait l'homme aux couleurs dans son environnement à travers la diversité de ses supports matériels, élaborant ainsi le cadre d'un imaginaire social. En second lieu, on assiste à une revalorisation d'approches thématiques ponctuelles à travers un texte, un auteur ou un genre littéraire; mais elles concernent essentiellement l'ancien français et font peu de place à la littérature latine contemporaine. D'autre part, les travaux lexicographiques d'ensemble sont rares et passent directement de la latinité classique aux langues vernaculaires. Paradoxalement, le latin médiéval est surtout étudié pour son vocabulaire technique de la couleur, présent dans de nombreux textes pratiques et recueils de recettes destinés aux peintres ou aux médecins, alors que la couleur dans les textes littéraires, pourtant beaucoup plus générale et courante, est moins bien connue. Le lexique de la couleur en littérature constitue un vaste champ d'investigation que l'on peut supposer riche d'enseignements, car la manière de nommer les couleurs reflète des éléments de leur perception. A ce titre, le XIIe siècle a été choisi pour sa richesse littéraire et parce qu'il fut le cadre de mutations techniques qui ont modifié l'environnement chromatique et constitue une charnière

dans l'évolution du sentiment de la couleur. C'est donc le problème de la désignation des couleurs et de l'organisation de leur mise en discours qui va précéder l'évocation de l'imaginaire que supporte la couleur dans la littérature.

SOURCES

Les dépouillements ont porté sur un corpus de cent vingt textes représentatifs des divers genres : exégèse et théologie ; poésie religieuse et profane ; fables, comédies, allégories et satires ; histoire antique et chroniques ; encyclopédies et traités scientifiques ; correspondances...

PREMIÈRE PARTIE ÉTUDE LEXICOGRAPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

LA DÉNOMINATION DES COULEURS

Une présentation globale des différentes désignations relevées, précisant leur fréquence et d'éventuelles spécialisations d'emploi, permet de dresser un tableau général du lexique de la couleur. Elle s'organise en fonction de deux critères lexicologiques majeurs : l'éventuelle présence autour d'un même radical de différentes catégories grammaticales, permettant de formuler des prédicats divers, et la nature des dénominations, directes, étendues ou dérivées. La combinaison de ces deux critères permet de dégager les éléments qui structurent le lexique.

Un noyau dur est formé par sept radicaux représentant les principales dénominations directes de la couleur, dont cinq sont très génériques (sur les radicaux alb-, cand-, nig-, rub- et vir-) et deux plus spécialisées (flav- et liv-); autour de ces radicaux s'organisent des familles sur un type minimal adjectif-substantif abstrait-verbe d'état-inchoatif dénotant une capacité de conceptualisation. Mais cette variété grammaticale tend à décliner par rapport à l'époque classique.

Un apport au contraire très concret est fourni par des adjectifs sémantiquement dérivés qui rapportent la couleur à un objet; certains donnent lieu à la création d'un causatif marquant une action matérielle de coloration. Les dénomiSYLVIE FAYET 73

nations de ce type jouissent d'une faveur particulière, ainsi qu'une série de familles désignant d'ordinaire un degré d'éclat ; leur emploi pour nommer la couleur révèle l'importance de la thématique de la lumière.

Si l'on considère les couleurs en particulier, on constate que le blanc, le noir et le rouge sont nommés le plus fréquemment de manière homogène et générale; le jaune et le bleu disposent de dénominations variées, mais beaucoup plus ponctuelles, sans valeur générique et supposant la dissociation de ces couleurs en plusieurs nuances particulières. Le vert apparaît d'une grande stabilité et les désignations directes de la famille de viridis monopolisent les emplois. Les autres couleurs disposent parfois de dénominations propres, mais très peu utilisées (gris, violet et marron) ou bien ne sont pas individualisées par le lexique et englobées dans des désignations génériques (le rose dans le rouge par exemple). Les fréquences aboutissent à une hiérarchie identique, avec une sur-représentation notable du blanc puis du rouge et du noir.

CHAPITRE II

LA QUALIFICATION DES COULEURS

Le contexte lexical des occurrences et, plus particulièrement, les appréciations portées sur des états chromatiques déterminent la manière de percevoir la couleur. Tout d'abord, l'indication de la présence d'une couleur et les emplois de color soulignent une ambiguïté fondamentale : considérée comme apparence, la couleur peut être valorisée en tant qu'embellissement ou rejetée en tant que simulacre.

L'évaluation des couleurs repose sur l'idée qu'elles sont toutes créées par des combinaisons de blanc et de noir, d'où une notion de couleur moyenne très employée et radicalement différente de la nôtre. L'appréciation médiévale des couleurs ne se fonde pas sur la distinction de tonalités purement chromatiques, mais sur les critères fondamentaux de luminosité et de saturation. Sur eux reposent l'évaluation des changements de couleurs et la définition de relations entre états chromatiques.

L'ambiguïté de la couleur se manifeste tout particulièrement à propos de l'uni, du multicolore et des motifs polychromes. Leur valeur n'est jamais fixe et ils sont aussi bien synonymes de beauté que notations péjoratives. Un cas cependant est plus systématique, celui de couleurs mêlées sans ordre dans la juxtaposition ni régularité dans les motifs, dont la confusion est toujours présentée de manière négative.

CHAPITRE III

ÉTUDE DES OCCURRENCES

Répartitions et registres d'emplois. — Il existe une hiérarchie de présence des couleurs dans les textes qui suit celle des fréquences, du blanc (présent dans 92 % des textes) au marron (dans 7 %). Si l'on considère le nombre de couleurs différentes citées par chaque texte, on constate qu'un schéma progressif s'installe, valable pour plus de 90 % des cas: si un texte fait référence à trois couleurs, c'est l'ensemble blanc-rouge-noir; s'il en mentionne quatre, il reprend les trois précédentes et ajoute le jaune, et ainsi de suite, avec un ordre d'apparition vert-bleu-gris-violet-marron; il semble ainsi que les couleurs se définissent successive-ment sur la base d'un trichromie blanc-rouge-noir. On peut également définir, en fonction des genres littéraires, des niveaux généraux d'emploi, fondés sur un ensemble minimal reprenant la même trichromie dans ses désignations directes; certains textes en revanche, comme les œuvres exégétiques ou la poésie inspirée des auteurs classiques, recourent à une palette beaucoup plus large.

L'héritage du latin classique et chrétien. — L'univers littéraire a ses règles propres qu'il faut prendre en compte dans l'interprétation des occurrences. Deux phénomène principaux amènent à mesurer l'apport des sources gréco-latines et bibliques ou patristiques au lexique du XII^e siècle, et à délimiter ainsi des « micro-lexiques » utilisant des dénominations particulières : il existe ainsi un ensemble lexical issu de la tradition biblique, un autre, beaucoup plus concentré sur certains textes, de la tradition scientifique, et un dernier, très diffus, de l'imitation des auteurs classiques.

L'évolution du lexique. – Le latin peut sembler appauvri, dans son évolution de l'époque classique jusqu'au XII^e siècle, car certains termes ont disparu du fait de l'abandon des compositions grammaticales; mais l'emploi des dérivés s'est intensifié et les aires sémantiques des désignations génériques deviennent plus complexes. Si l'on compare le lexique latin du XII^e siècle à ses antécédents classiques puis au vocabulaire du français contemporain, on en dégage des traits caractéristiques de l'époque, dont le plus marquant est l'émergence de désignations propres pour un bleu clair et vif.

Les auteurs. — On peut ajouter à ces divers facteurs d'évaluation des occurrences diverses observations relatives au style des auteurs, car certains favorisent certaines couleurs ou recourent très régulièrement aux mêmes désignations.

CHAPITRE IV

PRÉCISIONS SÉMANTIQUES

L'axe sémantique chromatique. — Une étude de la signification des divers éléments du lexique permet de mettre en évidence la structuration chromatique suivante : un blanc conçu comme lumineux, opposé à un noir obscur recouvrant toutes les nuances très sombres du brun et du gris ; un rouge très large, supportant

une éventuelle division en deux grandes zones chromatiques, l'une allant du rouge vif au jaune roux et l'autre du rouge vif au violet; un vert très individualisé, désignant des tons soutenus; les autres couleurs sont dispersées entre divers pôles en fonction de leur luminosité et de leur saturation; ainsi, au sein du jaune et du bleu, une dissociation très nette est ressentie entre les tons ternes ou sombres et les tons lumineux. Les autres couleurs constituent des passages entre ces articulations principales, comme le violet du rouge au bleu, le gris du blanc au noir ou le brun du rouge au noir.

Sens étendus et figurés. – Une première thématique importante naît dans le lexique au sujet des couleurs du teint rapportées aux émotions qui les provoquent. Mais des connotations plus abstraites peuvent aussi engendrer des emplois figurés de la couleur ; le cas est très net pour le vert, et se manifeste également dans les mises en rapport du noir et du blanc.

Suffixes et préfixes. – Les compositions grammaticales peuvent, au sein des différentes familles lexicales, dénoter un degré d'abstraction variable. Mais, en général, les procédés de création morphologique ne font pas l'objet d'utilisations généralisées et ne sont pas forcément très significatifs. On peut déterminer quelques cas seulement dans lesquels le préfixe ou le suffixe est doté d'un véritable impact modulant la valeur chromatique du radical.

Précisions de traduction. — Quelques cas très particuliers, soulevant un véritable problème d'interprétation, sont détaillés en marge de l'étude sémantique générale. Afin de fournir un nouvel accès au lexique de la couleur, un tableau sommaire présente, en lexique inverse, les désignations latines qui correspondent aux termes français.

SECONDE PARTIE

LA FOI, LA CONNAISSANCE, L'AFFECTIVITÉ

CHAPITRE PREMIER

LA COULEUR COMME SIGNE DIVIN

La lumière. – Considérée dans de nombreuses civilisations comme une émanation divine, la lumière est sur-valorisée et sentie comme une manifestation supérieure; elle est associée à des notions chromatiques, blanc et noir au premier chef, mais aussi rouge et doré. Dans le cadre de ce qu'on appelle la « symbolique romane », les couleurs émanant ainsi de la lumière sont rapportées à des réalités supérieures et senties comme signes permettant à la foi de parvenir à la vérité.

Les couleurs liturgiques. – Les textes sont nombreux à valoriser la présence de couleurs dans l'église pour participer à la célébration de Dieu, et la tendance cistercienne ne fait pas l'unanimité. Mais autant les objets sacrés sont polychromes, autant l'habit religieux est noir et blanc et correspond à un refus du luxe vestimentaire. Les textes évoquent de nombreuses autres couleurs, mais sans qu'elles correspondent à une pratique, et la codification des couleurs en fonction des fêtes que tente d'imposer Innocent III reste sans écho. Le noir et le blanc sont les couleurs dominantes et ce sont elles qui cristallisent la controverse entre clunisiens et cisterciens.

Valeurs mystiques et spirituelles. — Un élément important du caractère symbolique attribué aux couleurs découle des méthodes de lecture de la Bible. Le Cantique des Cantiques, texte fondateur de la spiritualité contemporaine, est particulièrement riche en images symboliques et en notations colorées à la source d'une valorisation mystique de ces couleurs; autour de l'Apocalypse il se crée également une tradition symbolique importante. Mais les valeurs affectées aux couleurs ne sont pas rigides et l'exemple d'écrits mystiques comme ceux d'Hildegarde de Bingen témoignent du renouvellement perpétuel des symboles possibles. Les tendances constantes qui se dégagent ramènent à la valorisation de la lumière, d'où un antagonisme fondamental du noir et du blanc, dans lequel le rouge peut intervenir comme substitut de l'un ou de l'autre; on constate également la constante valorisation symbolique du bleu céleste.

CHAPITRE II

LA COULEUR COMME ÉLÉMENT COGNITIF

La couleur et l'approche de l'univers. — En tant qu'élément divin, la couleur participe à l'ordre du monde. La vision est définie par les textes comme perception des couleurs avant tout, les formes étant secondaires; elle est considérée comme la première des perceptions. Elle est en effet insérée dans une cosmogonie qui établit des correspondances entre le grand univers et le microcosme qu'est l'homme, et assimilée à l'élément supérieur, le feu; dans cette cosmogonie, les couleurs elles-mêmes sont perçues, chez l'homme, comme les signes d'un agencement supérieur de l'univers, en participant à la théorie des humeurs.

Une conceptualisation des couleurs? – Ainsi les couleurs se ramènent à des principes élémentaires; le blanc et le noir représentent l'eau et la terre avec leurs qualités propres; le rouge de l'air et du feu est la couleur intermédiaire; toute autre couleur peut se réduire à une combinaison de ces qualités fondamentales. A partir de ce support, on assiste au développement d'une abstraction minimale et d'une forme de conceptualisation des couleurs, qui tend à les classer sur une échelle du blanc au noir; cette théorie est complètement formulée par les savants du XIII^e siècle, mais on peut repérer dans les textes du XII^e siècle quelques signes précurseurs particulièrement novateurs (ainsi l'apparition du bleu comme élément d'une classification).

CHAPITRE III

LE PLAISIR DE LA COULEUR

La beauté du monde. – La sensation de plaisir immédiat que peut procurer la vue des couleurs crée une double attitude. Les couleurs de la nature sont en effet très valorisées, car, en embellissant la création, elles placent sous les yeux de l'homme autant d'images de la splendeur divine ; les couleurs multiples du monde sont un spectacle qui éveille la conscience à la beauté et à la sagesse de Dieu. Dans cette contemplation de la nature, les couleurs les plus admirées sont celles des fleurs, et spécialement le blanc, le rouge et le vert.

Personnages et décors. – Mais à l'opposé de cette admiration, la couleur retrouve son ambiguïté et, de glorifiée, elle devient source de méfiance pour les auteurs religieux lorsqu'elle est artificielle, lorsqu'elle pare les hommes au lieu d'embellir la nature. Les descriptions esthétisantes du corps humain et de son décor sont donc uniquement le fait des textes profanes ; elle sont plus particulièrement présentes dans la poésie imitée des classiques latins, qui les traite de manière très stéréotypée. On retrouve ainsi en permanence le cliché de l'or et de la pourpre, et des désignations hyperboliques de la couleur renvoyant à des matières précieuses.

La fonction de la couleur est donc très ambivalente. Elle est certes valorisée au même titre que la lumière, mais elle prend une résonance morale péjorative lorqu'elle s'associe au luxe; elle peut alors devenir symbole d'une parure qui cache la laideur intérieure.

CHAPITRE IV

RÉSONANCES MORALES

Associant les différentes valeurs spirituelles et intellectuelles et les connotations esthétiques, la couleur peut donner lieu à une mise en images des vices et des vertus humains ; on rencontre ce type de petite moralisation symbolique à propos des bestiaires et des lapidaires, qui sont des textes à valeur didactique.

D'autre part, l'association des couleurs et des affects humains, dans le cadre de la théorie des humeurs et à travers les altérations du teint qui révèlent un état intérieur, renvoie à des thèmes vitaux élémentaires : le sang, le feu, la sève... Sans vouloir chercher des notions archétypales, il est vrai que ces thèmes sont très présents (dans le lexique, ils aident à nommer) et participent de l'origine même du sentiment de la couleur en imposant certaines valeurs et en définissant des rapports entre couleurs qui sont des images de la vie humaine.

CONCLUSION

S'il est très difficile d'appréhender à travers les textes littéraires une valeur sociale de la couleur, on y relève en revanche les signes d'une charnière intellectuelle. Le fait le plus marquant est l'émergence du bleu clair et vif, coexistant à la permanence d'un schéma traditionnel blanc-noir-rouge commun à beaucoup de civilisations anciennes et présent aussi bien dans le symbole mystique que dans les valeurs scientifiques. On constate également la cohabitation d'un système d'évaluation horizontal, fondé sur la distinction des couleurs en fonction de degrés de lumière, et d'une échelle naissante, intégrant toujours le critère de luminosité mais menant à mieux individualiser certaines couleurs. On peut conclure sur l'exemple de l'arc-en-ciel, dans lequel les savants ne donnent aux éléments du spectre ni le même nombre ni la même nature de couleurs, représentatif du poids des influences diverses et surtout témoin de la fluctuance du sentiment de la couleur.

LEXIQUE

Le lexique reprend tous les termes recensés, en illustrant d'exemples les acceptions des dénominations diverses de la couleur. Il hiérarchise les différents sens d'un même terme : sens premier ; sens chromatique (éventuelle acception générique, nuances particulières, acceptions réservées à un domaine lexical spécifique, par exemple robe des chevaux, chevelure, carnation...). Pour les termes rares, il fournit la référence de toutes les occurrences rencontrées.